

Deuxième séance, vendredi 17 décembre 2021

Présidence de Jean-Pierre Doutaz (PDC/CVP, GR)

Sommaire

Signature	Genre d'affaire	Titre	Traitement	Personnes
		Cortège et cérémonie œcuménique solennelle à la cathédrale St-Nicolas		
		Ouverture		
2022-GC-1	Divers	Validation du mandat de député de M. Lucas Dupré, en remplacement de M. Philippe Demierre, élu au Conseil d'Etat	Discussion et vote	
2021-GC-184	Divers	Détermination du nombre de membres de la Commission des finances et de gestion (CFG) et de la Commission des affaires extérieures (CAE)	Discussion et vote	
2021-GC-185	Election (autre)	15 membres de la Commission des affaires extérieures (CAE)	Scrutin de liste	
2021-GC-186	Election (autre)	13 membres de la Commission des finances et de gestion (CFG)	Scrutin de liste	
2021-GC-187	Election (autre)	7 membres de la Commission de justice	Scrutin de liste	
2021-GC-185	Election (autre)	7 membres de la Commission des grâces	Scrutin de liste	
2021-GC-186	Election (autre)	7 membres de la Commission des naturalisations	Scrutin de liste	
2021-GC-186	Election (autre)	7 membres de la Commission des pétitions	Scrutin de liste	
2021-GC-187	Election (autre)	7 membres de la CIP Haute école spécialisée de Suisse occidentale	Scrutin de liste	
2021-GC-188	Election (autre)	7 membres de la CIP Gymnase intercantonal de la Broye	Scrutin de liste	
2021-GC-189	Election (autre)	7 membres de la CIP Convention scolaire romande	Scrutin de liste	
2021-GC-190	Election (autre)	3 membres et 3 membres suppléants de la CIP Détention pénale	Scrutin de liste	
2021-GC-191	Election (autre)	6 membres de la CIP Hôpital intercantonal de la Broye	Scrutin de liste	
2021-GC-192	Election (autre)	3 membres de la CIP CORJA	Scrutin de liste	
2021-GC-193	Election (autre)	3 membres de la CIP SIERA	Scrutin de liste	

Signature	Genre d'affaire	Titre	Traitement	Personnes
2021-GC-199	Election (autre)	Un membre du Conseil de la magistrature, en remplacement de Maurice Ropraz (Conseil d'Etat)	Scrutin de liste	

Cortège et cérémonie œcuménique solennelle à la cathédrale St-Nicolas

En vertu de l'article 43 de la loi sur le Grand Conseil et fidèles à la tradition, les membres de la Haute Assemblée et du Conseil d'Etat assistent dès neuf heures à une célébration œcuménique solennelle célébrée en la cathédrale Saint-Nicolas.

Précédé d'un piquet de gendarmes en grande tenue, du Noble Contingent des grenadiers fribourgeois et du Corps de musique de la Landwehr, le président du Grand Conseil, avec son huissière, le président du Conseil d'Etat, avec son huissier portant le sceptre, les vice-présidents du Grand Conseil accompagnés de la secrétaire générale et du secrétaire général adjoint, les membres du Conseil d'Etat et la chancelière d'Etat, puis les représentants du peuple, Bureau en tête et groupés dans l'ordre constitutionnel des districts, se rendent dès 8h45 en cortège, de la place de l'Hôtel cantonal jusqu'au porche de la cathédrale.

La cérémonie œcuménique est présidée par M. le Prévôt du Chapitre cathédral, Jean-Jacques Martin et M. le Pasteur Pierre Philippe Blaser, président du Conseil synodal. Placés sous la direction de M. Jean-Claude Fasel, maître de chapelle de la Cathédrale, les Solistes et la Chapelle instrumentale de la cathédrale interprètent des pièces sacrées de circonstance.

Avant que la liturgie ne soit célébrée, M. le Prévôt Jean-Jacques Martin accueille les autorités nouvellement élues dans les deux langues officielles du canton. Cette liturgie est marquée par les lectures et homélies suivantes:

Marie Levrat, députée *Evangile selon St-Mathieu, 22:15-22*

Alors les pharisiens allèrent tenir conseil pour prendre Jésus au piège en le faisant parler. Ils lui envoient leurs disciples, accompagnés des partisans d'Hérode: « Maître, lui disent-ils, nous le savons: tu es toujours vrai et tu enseignes le chemin de Dieu en vérité; tu ne te laisses influencer par personne, car ce n'est pas selon l'apparence que tu considères les gens. Alors, donne-nous ton avis: Est-il permis, oui ou non, de payer l'impôt à César, l'empereur? » Connaissant leur perversité, Jésus dit: « Hypocrites! pourquoi voulez-vous me mettre à l'épreuve? Montrez-moi la monnaie de l'impôt. » Ils lui présentèrent une pièce d'un denier. Il leur dit: « Cette effigie et cette inscription, de qui sont-elles? » Ils répondirent: « De César. » Alors il leur dit: « Rendez donc à César ce qui est à César, et à Dieu ce qui est à Dieu. » À ces mots, ils furent tout étonnés. Ils le laissèrent et s'en allèrent.

Prévôt Jean-Jacques Martin Comme vous venez de l'entendre je me suis permis de choisir cet évangile un brin provocateur au moment où vous allez commencer une nouvelle législature.

Ce sera pour moi l'occasion de méditer sur la question suivante : « si je suis chrétien, si j'essaye tant bien que mal d'être chrétien, si je veux être chrétien, jusqu'ou dois-je aller face aux normes collectives, face aux lois, face à la politique?

« Rendez à César ce qui est à César et à Dieu ce qui est à Dieu ». Voilà bien une expression qui est devenue célèbre. Il est vrai que cette formule de Jésus est certainement l'une des plus connues par les chrétiens...

et plus largement aussi et qui est passée dans la sagesse et le langage populaire presque comme un slogan facile à retenir et mis à toutes les sauces.

Cependant elle ne vise pas d'abord à justifier ceux qui souhaitent que le religieux reste dans la stricte sphère de la vie privée. Je crois que le cœur de la foi des chrétiens, c'est qu'il n'y a qu'un seul Dieu et un seul Seigneur.

Ainsi le piège tendu par les pharisiens dans la question qu'ils posent à Jésus s'éclaire à la lumière de cette profession de foi au Dieu unique.

Car il ne s'agit pas, bien entendu, de savoir s'il était légitime de payer l'impôt à César. N'oublions pas que cette question était déjà un piège dans le contexte où elle est posée. Cela revenait à poser la question de la légitimité de l'occupation de la terre d'Israël par les troupes romaines. Mais aussi la reconnaissance de César comme ayant un pouvoir religieux. Il ne se contentait pas d'être la tête de l'empire de Rome, il voulait être comme Dieu, comme celui qui a pouvoir de vie et de mort sur l'humanité.

On pourrait réfléchir longuement et nous demander s'il n'y a pas dans tout pouvoir la tentation de se revendiquer comme absolu et divin. Nous connaissons bien des exemples au cours du XXème siècle d'empires qui ont voulu devenir des religions. Nous avons la chance, car cela en est une, de vivre dans un état démocratique. Nous pouvons alors nourrir la certitude que les femmes et les hommes que nous portons au pouvoir par nos votes ne se prennent pas pour Dieu.

Leur responsabilité est bien entendu de veiller au bien être de la vie de chacune et de chacun, en évitant le piège d'avoir une emprise sur les consciences et les libertés. Fort heureusement cette tentation est conjurée dans le régime démocratique que nous vivons.

Ainsi, les citoyennes et les citoyens que nous sommes, comme du reste tous les hommes et toutes les femmes à travers les temps, se trouvent nécessairement un jour ou l'autre habités par la question qui a été posée par les pharisiens à Jésus et qui touche la destinée même de l'homme : « que doit-on à César? » Le discours de l'évangile, le dialogue et le piège tendu à Jésus ne sont plus simplement l'évocation historique d'une question difficile posée par l'occupation romaine en Palestine.

Einst sind wir, wie übrigens alle Menschen, in Laufe unserer Zeit mit der Frage konfrontiert, welche die Pharisäer Jesus gestellt hatten, welche die Überstimmung des Menschen überhaupt erreicht «was schulden wir Cäsar?»

Das Evangelium der Dialog und die Jesus gestellte Falle nicht mehr einfach geschichtliche Erwägung einer schwierigen Frage im Rahmen der Besetzung in Palästina.

Ils deviennent une question intérieure inévitable pour les hommes et les femmes libres de notre temps : jusqu'où doit-on aller?

Chacun doit un jour ou l'autre se demander : « si je suis chrétien, si j'essaye tant bien que mal d'être chrétien, si je veux être chrétien, jusqu'où dois-je aller face aux normes collectives qui, parfois, me dérangent? Finalement, jusqu'où ma foi m'appelle-t-elle à entrer en contestation et peut-être même en rupture avec les idées correctement répandues et généralement admises.

Vous le voyez, la mission des chrétiens dans notre société n'est pas une sorte de supplément de type ornemental qui donnerait un peu de générosité à notre foi. Il est question, vraiment, du cœur de notre foi.

Si je veux manifester que je crois en Dieu, au Dieu unique, je dois essayer, pour moi et si possible pour les autres, de construire une société dans laquelle tout homme devient digne de Dieu.

Ce n'est donc pas, permettez l'expression, « la religion à la sacristie et la politique partout ailleurs ».

On peut même dire que les réalités politiques concourent, à leur manière et en leur domaine, à l'exercice de la charité à laquelle l'Évangile ne cesse d'inviter les croyants. Il est intéressant de rappeler ici une phrase du pape Pie IX écrite en 1927. Il disait : « le domaine de la politique est le champ de la plus vaste charité, la charité politique ». Il voulait dire par là que les disciples du Christ n'ont pas à bouder le pouvoir politique par à faire en sorte qu'il serve à la promotion de tout ce que favorise le développement et le bien-être des personnes.

Ainsi, la parole de Jésus que nous avons entendue ne fait pas du chrétien un être divisé, tiraillé entre sa foi et sa vie, entre le spirituel et le temporel.

La parole unifie notre être, elle nous éclaire sur nos responsabilités envers Dieu mais aussi sur nos responsabilités entre nous et dans la société.

Cela touche tous les aspects de la vie, qu'il s'agisse de notre travail, de notre famille, de nos engagements de toute sorte, y compris ceux qui ont un rapport avec le pouvoir.

So machen die Worte Jesu, welche wir gehört haben aus dem Christen nicht ein geteiltes Wesen, hin- und her gezogen zwischen Glauben und Leben, zwischen dem Zeitlichen und der geistigen Welt.

Das Wort führt zur Ganzheit unseres Wesens, es ist uns Licht in unserer Verantwortung gegen Gott, aber auch in jener zwischen uns und der Gesellschaft.

Dies betrifft sämtliche Aspekte des Lebens, sie es nun in Arbeitsleben, in der Familie, in den verschiedenen Bereichen, einbezogen in jener, welche in Beziehung zur Macht stehen.

Cela touche notre façon d'exercer l'autorité donc le fait de nous méfier de l'autorité que nous nous octroyons nous-mêmes et qui nous pousse parfois à rendre à César plus qu'il ne mérite et à aller jusqu'à mettre César à la place de Dieu!

« Rendez à César ce qui est à César et à Dieu ce qui est à Dieu » implique un échange. Dieu donne tout, il nous donne de vivre et d'exister. A notre tour d'entrer dans cet échange.

Si nous regardons bien les relations humaines, c'est toujours ainsi que cela fonctionne : je reçois et je donne en échange, je donne et on me rend. Ne jamais donner de soi ne serait-ce qu'un petit peu, ne jamais entrer dans le jeu du don et de

l'échange serait totalement inhumain! Très bien, mais alors quoi donner? quoi rendre? Le passage de l'évangile que nous avons entendu ne le dit pas. La réponse est ailleurs dans le livre : le vrai critère c'est d'aimer les autres.

Si nous voulons donner à Dieu, c'est à nos voisins qu'il faut donner, c'est à la société dans laquelle nous vivons qu'il faut donner. Et ce n'est pas toujours facile ni exaltant! Car le voisin ou la société ne sont pas toujours agréable, ils sont parfois ennuyeux, encombrant, fatigant. Et pourtant, c'est là, et non ailleurs, que nous sommes certains d'être dans le vrai.

C'est ce que je vous souhaite pour votre mandat : que malgré les difficultés, malgré l'ennuyeux, l'encombrant, le fatigant, vous soyez capables de respecter scrupuleusement la vérité et la justice car ce sont les deux formes les plus exigeantes de la charité!

Et à nous, au lieu de nous croire voués au désengagement, ce qui ferait de nous de fameux parasites, essayons, au contraire, d'assumer notre part du service de la société des hommes, à vos côtés. En effet en répondant aux pharisiens Jésus les invitait à réfléchir sur la manière dont ils organisaient leur vie. Jésus leur rappelle l'essentiel, en s'appuyant sur les évidences de la vie courante.

Pour tous, il est évident qu'il faille participer aux relations et au jeu de la vie politique.

« Rendez à César ce qui est à César et à Dieu ce qui est à Dieu : oui, la parole de Jésus nous rend responsables, libres de nos choix et de nos actes. Dans son exigence, elle nous donne notre dignité d'hommes et de femmes en notre temps.

Je vous souhaite une législature comblée de ce que vous souhaitez pour le bien de la population fribourgeoise car vous rendez un service inestimable à cette population. Votre fonction est nécessaire et reconnue. Bon vent à vous toutes et tous.

Flavio Bortoluzzi, Grossrat Richter 9:7-15

Als das Jotam erfuhr, stieg er auf den Gipfel des Berges Garizim und rief zu ihnen hinunter: «Hört mich an, ihr Leute von Sichem - wenn ihr wollt, dass Gott euch hört! Einst kamen die Bäume zusammen, um sich einen König zu wählen. Sie sagten zum Ölbaum: Sei du unser König! Aber der Ölbaum erwiderte: Soll ich vielleicht aufhören, kostbares Öl zu spenden, mit dem Götter und Menschen geehrt werden? Soll ich über den Bäumen thronen? Da sagten die Bäume zum Feigenbaum: Sei du unser König! Doch der Feigenbaum erwiderte: Soll ich vielleicht aufhören, süsse Feigen zu tragen? Soll ich über den Bäumen thronen? Da sagten sie zum Weinstock: Sei du unser König! Doch der erwiderte: Soll ich aufhören, Wein zu spenden, der Götter und Menschen erfreut? Soll ich über den Bäumen thronen? Schliesslich sagten sie zum Dornstrauch: Sei du unser König! Und der Dornstrauch erwiderte: Wenn ihr mich wirklich zu eurem König machen wollt, dann bückt euch und sucht Schutz unter meinem Schatten! Sonst wird Feuer von meinen Dornen ausgehen, das sogar die Zedern des Libanons verbrennt!»

Pasteur Pierre-Philippe Blaser *Eine alte Fabel für eine neue Macht*

Liebe Mitglieder des Grossen Rates und des Staatsrats,

Wie werden wir diese uralte Fabel neu lesen? Wie werden wir diesen Dialog zwischen vier Bäumen verstehen? Ist es eine pessimistische Betrachtung über die Macht? Oder ist es eine Aufforderung, unsere Talente zum Wohle aller zu teilen?

Vielleicht sind beide Aspekte im Text enthalten. Lassen Sie uns kurz innehalten. Drei Bäume lehnen die Macht ab. Dabei hätten sie etwas Positives zu bieten. Etwas, das das Gemeinwohl betrifft. Nur ein Baum akzeptiert sie. Dennoch scheint er wenig Gutes zu bieten.

Sehen wir sie uns genauer an. Diese Baumarten nehmen einen wichtigen Platz in der mediterranen Kultur ein.

De longue date, l'olivier constitue une base de l'alimentation, de la médecine et de l'énergie. L'huile d'olive intervient dans la préparation de recettes culinaires. Elle est aussi utilisée pour traiter les blessures. Et, intégrée dans une lampe, elle produit la lumière des demeures.

Le figuier, de son côté, produit des fruits doux et énergisants. Les figues aident à la digestion et renforcent les défenses immunitaires. Elles sont aussi favorables semble-t-il au système vasculaire.

Faut-il parler des avantages de la vigne? Certes, les raisins secs constituent une excellente source d'énergie. Et le vin est utilisé dans l'Antiquité comme un désinfectant. Quant à ses vertus conviviales, elles ne se conjuguent pas seulement au passé! Nous autres Fribourgeois nous le rappelons volontiers au moment de trinquer à la vie ou à l'amitié.

Ces trois essences résument tout ce qui nourrit, tout ce qui soigne et tout ce qui éclaire. Elles indiquent aussi, nous y reviendrons, la force du don.

Diese Tugenden sind es, die wir uns alle für unser gemeinsames Leben wünschen, sowohl im privaten als auch im öffentlichen Bereich. Im Beruf ebenso wie in der Arena politischer Debatten.

Was unseren Geist nährt, unsere Beziehungen pflegt und unsere Intelligenz erhellt, ist es wert, geteilt zu werden.

Nous allons presque oublier le quatrième arbre, le buisson d'épines. Celui qui dans notre fable va finalement accepter le pouvoir. Pour les peuples qui cultivent la terre méditerranéenne, les épines représentent des plantes invasives. Ici, elles symbolisent tout ce qui blesse, tout ce qui entrave, tout ce qui déchire.

La fable que nous avons lue tente d'éveiller notre attention sur ceci. Dans le champ du pouvoir, tout peut rapidement basculer. Notre travail commun peut se bloquer. Nos relations peuvent se durcir. Nos discussions peuvent s'enflammer. La fable se termine par un incendie. Les épines s'enflamment brusquement. Et boutent le feu à la végétation environnante.

Chères et chers membres de nos autorités, cette fable parle de la fragilité du pouvoir. La fragilité des relations humaines. Mais elle met aussi en valeur le don de soi. Ce qui représente la signification ultime du pouvoir. En vous mettant au service de la collectivité, c'est ce que vous faites. Vous faites don - comme l'olivier, comme le figuier ou comme la vigne - d'une part de vos talents et de votre temps pour le Bien de la communauté. Vous favorisez ce qui nourrit, ce qui soigne, ce qui crée du lien social. Soyez-en remerciés ! Le pouvoir est chose magnifique quand il se conjugue avec le don.

Der Dialog Jesu mit Pilatus erinnert uns daran. Als Jesus sein Königtum als Selbsthingabe definiert.

Die Fabel erinnert aber auch daran, wie die Macht kippen kann. Sie weist darauf hin, wie ein Wort, eine Entscheidung oder eine Handlung den Dialog blockieren und die Versammlung entflammen kann.

Ce que nous, communautés religieuses vous souhaitons, chers membres de nos autorités, c'est que votre partage, votre don au service du bien commun, soit prospère. Qu'il porte un fruit constructif pour toute notre communauté. Que tout ce qui nourrit, tout ce qui soigne et tout ce qui favorise le lien social soit rendu concret à travers vos décisions.

Avec l'inspiration et la force qui vient de Celui qui est plus grand que nous.

Amen.

La célébration oecuménique terminée, le cortège se reforme dans le même ordre et se rend à la place Notre-Dame. Après avoir rendu les honneurs, le Contingent des grenadiers tire une salve d'honneur.

Puis, l'Hôtel cantonal étant en rénovation, les membres du Grand Conseil se rendent au centre de congrès Forum Fribourg, à Granges-Paccot.

Ouverture

La séance est ouverte à 10 h 45.

Présence de 110 députés; absents: 0.

M^{me} et MM. Sylvie Bonvin-Sansonens, Didier Castella, Olivier Curty, Philippe Demierre, Jean-Pierre Siggen et Jean-François Steiert, conseillère et conseillers d'Etat, sont excusés.

Divers 2022-GC-1

Validation du mandat de député de M. Lucas Dupré, en remplacement de M. Philippe Demierre, élu au Conseil d'Etat

Discussion et vote

- > La validation de ce mandat est approuvée tacitement.
- > Il est passé à la cérémonie d'assermentation selon la formule habituelle.

Président du Grand Conseil. Monsieur le Député, vous venez d'être assermenté-e-s pour votre nouvelle fonction. Au nom du Grand Conseil du canton de Fribourg, je vous félicite pour votre élection et vous souhaite beaucoup de satisfaction dans l'exercice de la fonction qui est désormais la vôtre.

Divers 2021-GC-184**Détermination du nombre de membres de la Commission des finances et de gestion (CFG) et de la Commission des affaires extérieures (CAE)**

Préavis de la commission: 19.11.2021 (*BGC décembre 2021, p. 4771*)

Discussion et vote

- > Le Bureau provisoire du Grand Conseil propose de fixer à 13 le nombre de membres de la CFG et à 15 celui de la CAE.
- > Cette proposition est approuvée tacitement.

Election (autre) 2021-GC-185**15 membres de la Commission des affaires extérieures (CAE)**

Scrutin de liste

Bulletins distribués: 109; rentrés: 108; blancs: 0; nuls: 0; valables: 108; majorité absolue: 55.

Ont obtenu des voix et sont élu-e-s: M./M^{me} Pascal Lauber: 107; Savio Michellod: 107; Susanne Schwander: 107; Estelle Zermatten: 106; Susanne Aebischer: 106; Bernhard Altermatt: 105; Pierre-André Grandgirard: 108; Urs Hauswirth: 108; Grégoire Kubski: 104; Alizée Rey: 104; Jean-Daniel Chardonens: 107; Jacques Dumas: 108; Bruno Riedo: 108; Liliane Galley: 107; Nicolas Pasquier: 107.

A obtenu des voix M. Bertrand Morel: 1.

Election (autre) 2021-GC-186**13 membres de la Commission des finances et de gestion (CFG)**

Scrutin de liste

Bulletins distribués: 110; rentrés: 110; blancs: 0; nuls: 0; valables: 110; majorité absolue: 56.

Ont obtenu des voix et sont élu-e-s: M./M^{me} Claude Brodard: 109; Andreas Freiburghaus: 107; Nadine Gobet: 106; Bruno Boschung: 108; Laurent Dietrich: 110; Luana Menoud-Baldi: 85; Armand Jaquier: 61; Marie Levrat: 84; Elias Moussa: 109; Gabriel Kolly: 110; Stéphane Peiry: 109; François Ingold: 105; Benoît Rey: 105.

Ont obtenu des voix M./M^{me} Julia Senti: 42; Stéphane Sudan: 18, Erika Schnyder: 8.

Election (autre) 2021-GC-187**7 membres de la Commission de justice**

Scrutin de liste

Bulletins distribués: 108; rentrés: 107; blancs: 0; nuls: 0; valables: 107; majorité absolue: 54.

Ont obtenu des voix et sont élu-e-s: M./M^{me} Christophe Chardonens: 106; Sandra Lepori: 104; Francine Defferrard: 107; Bertrand Morel: 107; Pierre Mauron: 98; David Papaux: 104; Daphné Roulin: 106.

Ont obtenu des voix M./M^{me} Elias Moussa: 1; David Bonny: 1; Sébastien Dorthe: 1; Antoinette de Weck: 1.

Election (autre) 2021-GC-185
7 membres de la Commission des grâces

Scrutin de liste

Bulletins distribués: 109; rentrés: 109; blancs: 0; nuls: 0; valables: 109; majorité absolue: 55.

Ont obtenu des voix et sont élu-e-s: M./M^{me} Sébastien Dorthe: 107; Pauline Robatel: 108; Carole Baschung: 109, Catherine Beaud: 109; Gaétan Emonet: 106; Bernard Bapst: 108; Paola Ghielmini Krayenbühl: 106.

Election (autre) 2021-GC-186
7 membres de la Commission des naturalisations

Scrutin de liste

Bulletins distribués: 108; rentrés: 108; blancs: 0; nuls: 0; valables: 108; majorité absolue: 55.

Ont obtenu des voix et sont élu-e-s: M./M^{me} Nicolas Bürgisser: 101; Christine Jakob: 104; Anne Meyer Loetscher: 106; Esther Schwaller-Merkle: 108; Rose-Marie Rodriguez: 105; Roland Mesot: 105; Bernadette Mäder-Brülhart: 108.

Ont obtenu des voix M. Savio Michellod: 2; Peter Wüthrich: 1; Pascal Lauber: 1.

Election (autre) 2021-GC-186
7 membres de la Commission des pétitions

Scrutin de liste

Bulletins distribués: 107; rentrés: 107; blancs: 0; nuls: 0; valables: 107; majorité absolue: 54.

Ont obtenu des voix et sont élu-e-s: M./M^{me} André Kaltenrieder: 106; Jean-Daniel Schumacher: 105; Laurent Baeriswyl: 106; Annick Remy-Ruffieux: 107; Chantal Müller: 106; Eric Barras: 105; Sophie Tritten: 103.

Ont obtenu des voix M./M^{me} Daphné Roulin: 2; Nicolas Kolly: 1.

Election (autre) 2021-GC-187
7 membres de la CIP Haute école spécialisée de Suisse occidentale

Préavis de la commission: **17.12.2021** (*BGC décembre 2021, p. 4774*)

Scrutin de liste

Bulletins distribués: 105; rentrés: 105; blancs: 0; nuls: 0; valables: 105; majorité absolue: 53.

Ont obtenu des voix et sont élu-e-s: M./M^{me} Catherine Esseiva: 105; Savio Michellod: 105; Daniel Bürdel: 103; Marc Pauchard: 105; Solange Berset: 94; Lucas Dupré: 104; Liliane Galley: 104.

Ont obtenu des voix M./M^{me} Julia Senti: 2; Bruno Riedo: 1.

Election (autre) 2021-GC-188
7 membres de la CIP Gymnase intercantonal de la Broye

Préavis de la commission: 17.12.2021 (*BGC décembre 2021, p. 4775*)

Scrutin de liste

Bulletins distribués: 110; rentrés: 105; blancs: 0; nuls: 0; valables: 105; majorité absolue: 53.

Ont obtenu des voix et sont élu-e-s: M./M^{me} Pascal Lauber: 104; Pauline Robatel: 104; Pierre-André Grandgirard: 104; Stéphane Sudan: 103; Rose-Marie Rodriguez: 102; Ivan Thévoz: 104; Tina Raetzo: 102.

Ont obtenu des voix M./M^{me} Annick Remy-Ruffieux: 1; Gabriel Kolly: 1; Chantal Pythoud-Gaillard: 1.

Election (autre) 2021-GC-189
7 membres de la CIP Convention scolaire romande

Préavis de la commission: 17.12.2021 (*BGC décembre 2021, p. 4775*)

Scrutin de liste

Bulletins distribués: 110; rentrés: 103; blancs: 0; nuls: 0; valables: 103; majorité absolue: 52.

Ont obtenu des voix et sont élu-e-s: M./M^{me} Savio Michellod: 101; Brice Repond: 101; Bernhard Altermatt: 102; Esther Schwaller-Merkle: 100; Gaétan Emonet: 97; Lucas Dupré: 102; François Ingold: 102.

Ont obtenu des voix M./M^{me} Gabriel Kolly: 1; Benoît Glasson: 1; Catherine Beaud: 1; Julia Senti: 1.

Election (autre) 2021-GC-190
3 membres et 3 membres suppléants de la CIP Détention pénale

Scrutin de liste*Membres*

Bulletins distribués: 110; rentrés: 102; blancs: 0; nuls: 0; valables: 102; majorité absolue: 52.

Ont obtenu des voix et sont élu-e-s: M. Markus Julmy: 102; Grégoire Kubski: 98; Bernard Bapst: 102.

Ont obtenu des voix M./M^{me} Annick Remy-Ruffieux: 1; Benoît Glasson: 1; Gabriel Kolly: 1.

Membres suppléants

Bulletins distribués: 110; rentrés: 103; blancs: 0; nuls: 0; valables: 103; majorité absolue: 52.

Ont obtenu des voix et sont élu-e-s: M./M^{me} Susanne Aebischer: 99; Julia Senti: 100; Carole Raetzo: 103.

Ont obtenu des voix M./M^{me} Annick Remy-Ruffieux: 1; Gabriel Kolly: 1.

Election (autre) 2021-GC-191
6 membres de la CIP Hôpital intercantonal de la Broye

Préavis de la commission: 17.12.2021 (*BGC décembre 2021, p. 4776*)

Scrutin de liste

Bulletins distribués: 104; rentrés: 104; blancs: 0; nuls: 0; valables: 104; majorité absolue: 53.

Ont obtenu des voix et sont élu-e-s: Christophe Chardonnens: 100; Jean-Daniel Schumacher: 103; Anne Meyer Loetscher: 103; David Bonny: 97; Jean-Daniel Chardonnens: 101; Liliane Galley: 98.

Ont obtenu des voix M./M^{me} Gabriel Kolly: 4; Estelle Zermatten: 1.

Election (autre) 2021-GC-192
3 membres de la CIP CORJA

Scrutin de liste

Bulletins distribués: 110; rentrés: 103; blancs: 0; nuls: 0; valables: 103; majorité absolue: 52.

Ont obtenu des voix et sont élu-e-s: Savio Michellod: 100; Christian Clément: 98; Nicolas Pasquier: 101

Ont obtenu des voix M./M^{me} Gabriel Kolly: 1; Julia Senti: 1; Achim Schneuwly: 1; Benoît Glasson: 1; Bertrand Morel: 1; Annick Remy-Ruffieux: 1.

Election (autre) 2021-GC-193
3 membres de la CIP SIERA

Scrutin de liste

Bulletins distribués: 110; rentrés: 101; blancs: 0; nuls: 0; valables: 101; majorité absolue: 51.

Ont obtenu des voix et sont élu-e-s: Jean-Daniel Wicht: 98; Urs Hauswirth: 100; Jean-Daniel Chardonnens: 99.

Ont obtenu des voix M./M^{me} Catherine Esseiva: 1; Gabriel Kolly: 1; Estelle Zermatten: 1..

Election (autre) 2021-GC-199
Un membre du Conseil de la magistrature, en remplacement de Maurice Ropraz (Conseil d'Etat)

Scrutin de liste

Bulletins distribués: 108; rentrés: 108; blancs: 3; nuls: 0; valables: 105; majorité absolue: 53.

A obtenu des voix et est élu: M. Romain Collaud: 103.

Ont obtenu des voix M./M^{me} Didier Castella: 1; Sylvie Bonvin-Sansonens: 1.

> La séance est levée à 15 h 15.

Le Président:

Jean-Pierre DOUTAZ

Les Secrétaires:

Mireille HAYOZ, *secrétaire générale*

Reto SCHMID, *secrétaire général adjoint*
